

L'AGRIVOLTAÏSME

avec wpd

Des projets partagés



C'est quoi l'agrivoltaïsme ?

Produire de l'énergie tout en préservant l'agriculture

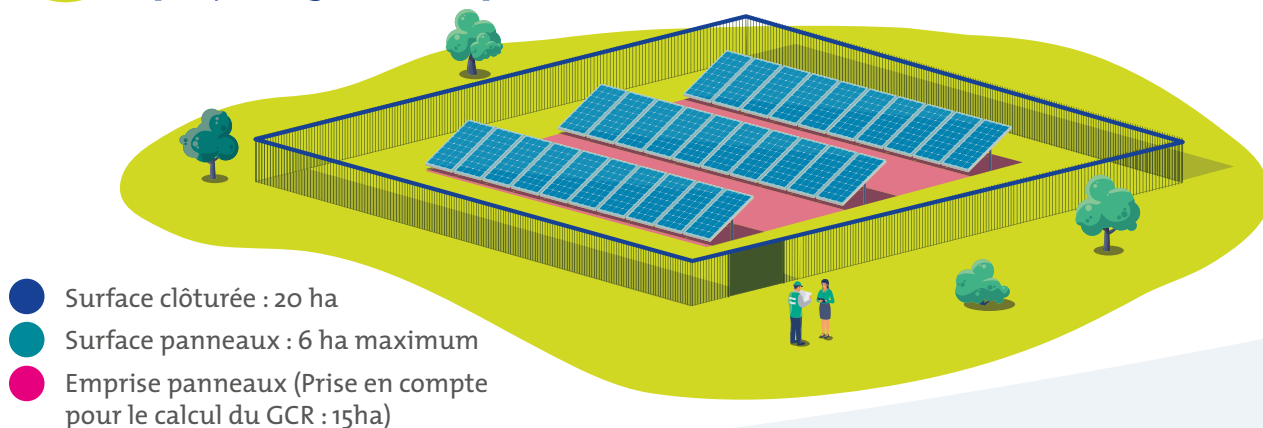
Il permet de combiner production d'énergie solaire et activités agricoles ou pastorales sur une même surface, tout en respectant un cadre réglementaire strict. Cette approche garantit à la fois la viabilité du projet agricole, la protection de l'environnement et la cohérence avec le territoire.



Agrivoltaïsme : un modèle agricole et énergétique encadré par la loi

- Adaptation au changement climatique
- Protection contre les aléas
- Bien-être animal
- Amélioration du potentiel agronomique
- Maintien de plus de 90% de la surface agricole exploitable
- Taux de couverture limité à 40%

Zoom sur le taux de couverture d'un projet agrivoltaïque



$$\frac{6 \text{ ha de panneaux}}{15 \text{ ha d'emprise}} = 40\%$$

Comment travailler ensemble ?



1 Votre exploitation : votre projet agricole

Le projet agricole doit être cohérent avec le système d'exploitation en place en s'inscrivant dans une dynamique à long terme (minimum 20 ans).

"Le projet agrivoltaïque est le soutien de l'exploitation, la production agricole reste le moteur."

2 Identifier la zone d'implantation : une démarche commune

Nous travaillons avec les exploitants pour analyser les parcelles selon les enjeux agricoles, environnementaux et territoriaux.

"Une analyse de préféabilité permet de sélectionner les meilleurs sites pour assurer un équilibre durable entre agriculture, production d'énergie, compatibilité réglementaire et acceptabilité locale."



3 Ensemble, on va au bout

Chez wpd, on vous accompagne à toutes les étapes : développement, construction, exploitation, démantèlement.

"92 % de nos demandes de permis de construire sont obtenues, témoignant de la qualité de nos dossiers et de notre approche rigoureuse."

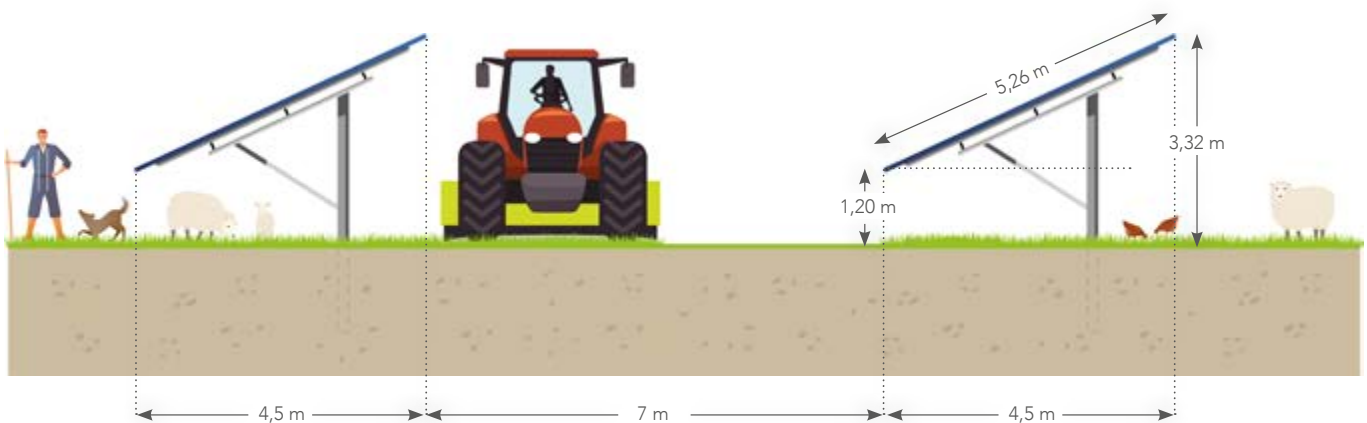
Ce taux de réussite repose sur une expertise solide et une maîtrise complète des enjeux agricoles, environnementaux et réglementaires. Implantées au plus près des territoires, nos équipes agissent comme un interlocuteur unique tout au long du projet.



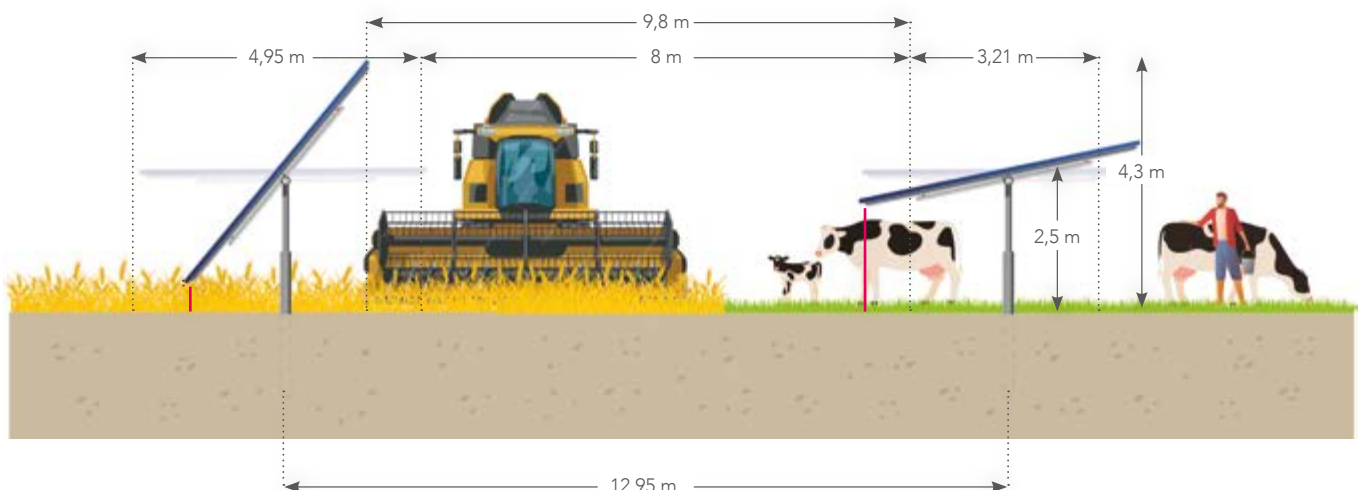
Les différentes solutions techniques compatibles à votre projet



Des structures fixes compatibles avec :
du pâturage ovin, du parcours avicole et de la fauche



Des structures trackers, compatibles avec :
du pâturage bovin, des céréales et de la fauche*

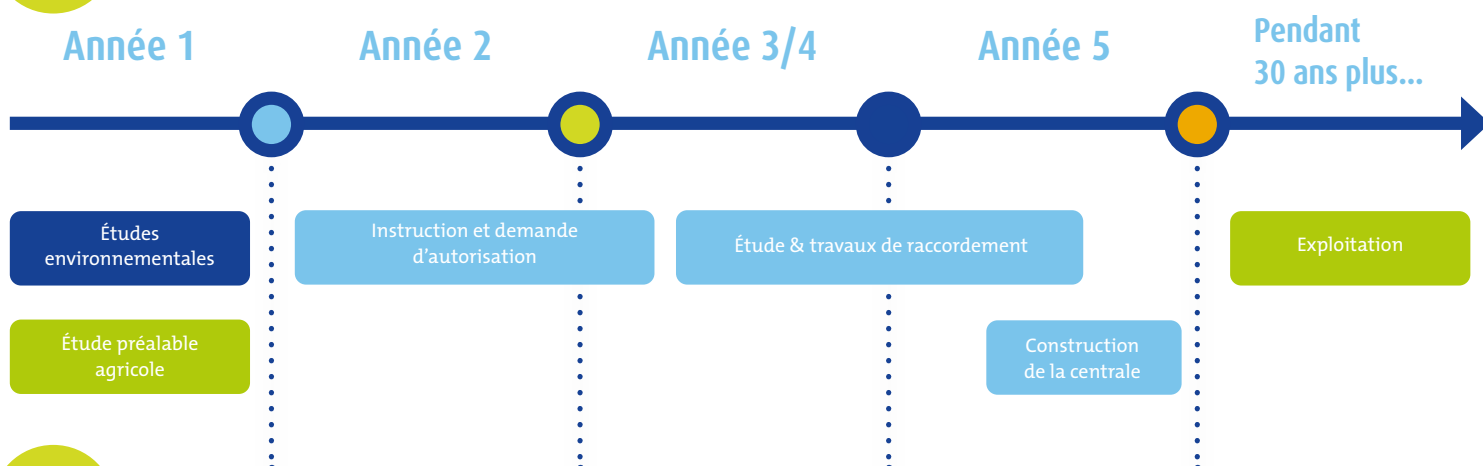


**Le point bas peut être piloté et bridé en fonction de l'exploitation agricole*

| 1m80 minimum

La vie d'un projet agrivoltaïque

Calendrier



Actions



Notre ancrage local soutient l'acceptation politique des projets.

Qui sommes-nous ?

wpd, un partenaire engagé aux côtés du monde agricole



+200 MWc

installés fin 2026,
construits et raccordés
par nos équipes



1400 MWc

de projets en dévelop-
pement



+50

experts à travers
toute la France

Depuis 2017, nous développons, finançons, construisons et exploitons nos propres projets photovoltaïques et agrivoltaïques, avec une maîtrise complète et une vision de long terme.

Notre ambition : faire de l'agrivoltaïsme un levier durable pour l'agriculture et les territoires.

Avec wpd, chaque projet est conçu pour produire de l'énergie tout en renforçant la résilience des exploitations agricoles.



wpd solar France est adhérent de :



Fédération Française
des Producteurs Agrivoltaïques



Syndicat des énergies
renouvelables



Agriculteurs Producteurs d'Electricité
Photovoltaïque Associés

Région Nord-Ouest

Landry Coutant
l.coutant@wpd.fr
06 45 73 55 91

Région Occitanie

Mikaël Machado
m.machado@wpd.fr
07 87 97 21 08

Région Sud-Ouest

Sophie Tiran
s.tiran@wpd.fr
06 45 28 14 89

Région Est

Bertrand Lucas
b.lucas@wpd.fr
06 75 48 68 66

www.wpd.fr

